

Vernier, le 15 juillet 2021

Faire démocratie

En cet été 2021, les acteurs de l'animation socioculturelle assistent à la préparation de changements majeurs au sein de la FASE, dispositif cantonal qui coordonne les contributions de tous les partenaires de ce précieux élément de la politique sociale genevoise qu'est l'animation.

Plusieurs changements sont en préparation, sans que l'on sache exactement qui a souhaité ce processus et qui le pilote :

- retrait de l'Etat de la FASE.
- transfert de charges vers les communes.
- modifications de la loi J611.
- dissolution de la fondation pour laisser la place à une hypothétique fondation intercommunale, voire un groupement intercommunal.

A l'heure actuelle, les discussions politiques sur ces sujets portent exclusivement sur les implications financières de ces diverses possibilités. Il est donc important pour la Fédération des Centres de Loisirs et de Rencontres (FCLR) de rappeler que :

- les composantes essentielles qui ont fait du dispositif encadrant l'animation genevoise l'un des plus admirés en Europe et dans le monde.
- la place de ses fondamentaux reposent sur les grands principes qui régissent la démocratie helvétique.

L'enjeu principal à nos yeux est celui de la **démocratie** (entendue comme l'accès de toutes et tous au protagonisme citoyen) et plus précisément celui de l'articulation entre démocratie représentative et démocratie participative.

La confiance des citoyens dans notre système politique dépend de cette articulation démocratique dans les institutions qui sont censées, à la fois, représenter la volonté populaire et veiller aux intérêts de l'ensemble de la société genevoise. De ce lien dépend cette paix sociale que nous chérissons tous à Genève.

Dans notre Confédération, la manière de faire vivre la démocratie repose fortement sur le principe de **subsidiarité**. Subsidiarité entre les niveaux étatiques (Fédéraux, Cantonaux et Communaux) et aussi, et surtout, entre ceux-ci et les organisations émanant de la société civile.

La plus-value de cette articulation démocratique est clairement perceptible au niveau communal, là où élus et non élus habitent si près les uns des autres qu'ils vont faire leurs courses dans les mêmes magasins et très souvent en même temps.

L'animation socioculturelle est présente depuis ses origines dans les communes (au nombre de 45 à Genève). La qualité de la vie dans ces territoires dépend grandement de la vigueur de la vie associative locale qui elle-même, pour être solide et proposante, dépend du respect du double principe **d'autonomie** et de responsabilité citoyenne.

- Faire de l'animation socioculturelle c'est avant tout «faire démocratie», et ce indépendamment de formats institutionnels mis en place pour la promouvoir. Le respect de ces fondamentaux incontournables qui sont la subsidiarité et l'autonomie ne peut être que total. Ils garantissent

une **participation citoyenne** qui intervient en complémentarité des actions politiques, et qui ensemble produisent des résultats plus que satisfaisants.

- Un **partenariat** entre habitant.e.s, toutes sensibilités confondues, professionnel.le.s du domaine et élu.e.s portant des responsabilités municipales ou cantonales au niveau de la **cohésion sociale** reste, à nos yeux, indispensable !
- Indispensable est aussi la contribution de la FCLR en tant que faitière, partenaire historique et pôle de compétences en capacité d'accompagner les associations dans leur cheminement en vue de devenir elles-mêmes des partenaires fiables de leurs interlocuteurs publics.

Continuer à assurer un soutien à nos membres et veiller toujours à une cohérence d'ensemble respectueuse des valeurs de l'animation, c'est pour nous, Fédération, notre façon de contribuer à empoigner ce défi commun majeur auquel personne ne peut aujourd'hui se soustraire : faire démocratie, ensemble.